

6

CONSEILLÈRES/CONSEILLERS SCOLAIRES



Les **conseils scolaires** de l'Ontario administrent les écoles de la province financées par l'État. Ils gèrent le financement reçu du gouvernement provincial pour leur région géographique désignée.

Il existe quatre types de conseils scolaires financés par l'État en Ontario : 31 conseils publics anglophones, 29 conseils catholiques anglophones, 4 conseils publics francophones et 8 conseils catholiques francophones. En outre, quelques écoles de l'Ontario sont dirigées par des **autorités scolaires**. Ces dernières administrent des types spéciaux d'écoles, comme celles établies dans des hôpitaux et des centres de traitement, ainsi que les écoles situées en région éloignée ou avec une faible population.

Chaque conseil scolaire est formé d'un groupe de représentantes et représentants locaux élus, appelés **conseillères et conseillers scolaires**. Les conseillères et conseillers scolaires sont des membres du conseil, et non des membres du personnel. Les conseillères et conseillers n'ont aucun pouvoir individuel, mais ont la responsabilité de communiquer avec les commettantes et commettants et de porter à l'attention du conseil les préoccupations de leur communauté. Le **conseil** prend ses décisions sur une base collective. Les décisions du conseil sont prises par vote, où les motions sont adoptées si elles bénéficient d'un soutien majoritaire.

Les conseils scolaires sont chargés de la direction éducative et de la planification, des politiques publiques, de l'allocation des ressources, de la surveillance financière, du contrôle et de l'évaluation. Voici quelques-unes de leurs responsabilités spécifiques :

- Créer une vision éducative et des objets pour le conseil ;
- Développer le plan stratégique pluriannuel du conseil ;
- Embaucher et évaluer le directeur de l'éducation (le PDG du conseil scolaire) ;
- Fournir un lien vers le public et répondre aux préoccupations locales ;
- Travailler en collaboration avec les comités de parents et les conseils scolaires ;
- Fixer des objectifs pour la réussite des élèves et promouvoir l'amélioration continue ;
- Approuver les manuels et le matériel pédagogique ;
- Déterminer le nombre, la taille et l'emplacement des écoles ;
- Superviser l'efficacité des politiques en milieu scolaire
- Évaluer la satisfaction du public ;
- Approuver un budget annuel équilibré et faire preuve de responsabilité sur le plan financier.

Les conseillères et conseillers scolaires sont élus tous les quatre ans dans le cadre des élections municipales. Comme les territoires de nombreux conseils sont très étendus, la zone géographique que représente une conseillère ou un conseiller scolaire englobe souvent plus d'une municipalité ou plus d'un district municipal. Certains conseils scolaires sont divisés en plus petites sections appelées **districts**. Chaque année, les

LEÇON 6 : CONSEILLÈRES/CONSEILLERS SCOLAIRES

conseillères et conseillers scolaires élisent un de leurs membres qui agira comme **présidente ou président du conseil scolaire**.

En Ontario, chaque conseil scolaire compte actuellement un à trois élèves-conseillères/élèves-conseillers, élus chaque année par les élèves pour les représenter. En 2020, le nombre minimum d'élèves-conseillères/élèves-conseillers passera de un à deux. Les élèves-conseillères et élèves-conseillers servent de lien entre les élèves et le conseil. Ils ne sont pas des membres officiels du conseil, mais ont en grande partie les mêmes droits et responsabilités. Les élèves-conseillères et élèves-conseillers participent aux réunions et comités du conseil. Ils proposent des résolutions pour faire avancer des dossiers et peuvent même voter (mais leur vote est non exécutoire). Les élèves-conseillères et élèves-conseillers permettent aux élèves de faire entendre leur voix au niveau du conseil scolaire.

QUESTIONS D'ENQUÊTE

De quelle façon je suis affectée/affecté par les décisions prises par les conseillères/conseillers ? Quel est le rôle des conseillères/conseillers scolaires à titre individuel en comparaison à leur rôle collectif ? Comment puis-je évaluer les candidates/candidats au poste de conseillère/conseiller ?

RÉSUMÉ

Les conseillères et conseillers scolaires servent de lien entre les communautés locales et le conseil scolaire. Ils discutent des enjeux et préoccupations de leurs communautés en plus de prendre des décisions.

Dans cette leçon, les élèves débattront de documents de position présentés par l'Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario (AECO) et le Regroupement des conseiller.ère.s francophones de l'Ontario (RECFO) en explorant les deux côtés de la médaille de cet enjeu pour ensuite prendre une décision finale. Les élèves discuteront du rôle des conseils scolaires et des conseillères et conseillers scolaires et se pencheront sur la composition de leur propre conseil scolaire. En groupes, les élèves créeront le profil de la conseillère ou du conseiller idéal, avant d'effectuer des recherches sur leurs candidates et candidats et d'évaluer leur mérite. Dans l'activité de consolidation des connaissances, les élèves réfléchiront à des façons d'améliorer l'expérience des élèves du conseil et de la communauté scolaire, et transmettront leur vision à leur conseil scolaire nouvellement élu.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette leçon, les élèves pourront :

- mieux comprendre comment les responsabilités des conseillères/conseillers des conseils scolaires et comment fonctionne le processus décisionnel (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures) ;
- expliquer l'incidence des politiques du conseil scolaire et de leur décisions dans les écoles (Concept de la pensée critique – pertinence politique) ;
- travailler en collaboration afin de découvrir les candidates et candidats au poste de conseillère/conseiller et de les évaluer ;

- tenir compte du point de vue des autres, et le respecter (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Identité) ;
- exprimer des opinions éclairées sur des questions qui concernent leur communauté scolaire (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Participation active).

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

- Je peux décrire le rôle et les responsabilités des conseillères/conseillers scolaires et le processus de prise de décision dans le conseil ;
- Je peux analyser la façon dont les décisions des conseils scolaires influent sur ma vie ;
- Je peux collaborer avec mes camarades afin d'apprendre davantage sur les candidates et candidats qui se présentent au poste de conseillère/conseiller scolaire ;
- Je peux faire preuve de respect pour les croyances et opinions des autres ;
- Je peux évaluer et exprimer mes propres croyances et opinions.

LIENS AVEC LE PROGRAMME-CADRE

CHC20 - Attentes

1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers enjeux liés au civisme et à la citoyenneté.

A1. Droits et responsabilités civiques : décrire les droits et les responsabilités associés à la citoyenneté canadienne et mondiale ainsi que les principaux instruments de protection de ces droits.

A3. Système politique canadien : expliquer le fonctionnement du système politique canadien en tenant compte d'enjeux civiques d'importance.

CHC20 - Contenus d'apprentissage

1.1 formuler différents types de questions pour orienter le processus d'enquête et explorer divers enjeux liés au civisme et à la citoyenneté.

1.2 recueillir de l'information se rapportant aux questions posées et représentant divers points de vue en consultant une variété de sources primaires et secondaires.

1.4 analyser l'information recueillie pour en faire l'interprétation et la synthèse en utilisant les concepts de la pensée critique en politique – importance civique et politique, objectif et résultat, continuité et changement, et perspective politique.

A1.1 décrire les composantes de la constitution du Canada ainsi que les droits, les libertés et les responsabilités liés à la citoyenneté canadienne et fondés sur la Charte canadienne des droits et libertés.

A3.4 déterminer l'influence des groupes de pression, des enquêtes publiques et des médias sur la politique gouvernementale liée à des enjeux d'importance civique.

NEURONES EN ACTION

1. Invitez les élèves à discuter de ce qu’elles/ils connaissent sur leur conseil scolaire. Questions pour lancer la discussion :

- Quel est le nom de notre conseil scolaire ?
- Qui fixe les objectifs et prend les décisions stratégiques pour le conseil scolaire ?
- Qui supervise les opérations et prend les décisions de gestion au sein du conseil scolaire ?
- Quelles sont les responsabilités du conseil scolaire ?

2. Expliquez aux élèves que chaque conseil scolaire compte jusqu’à trois conseillères/conseillers scolaires ou élèves-conseillères/élèves-conseillers.

- Les élèves-conseillères et élèves-conseillers servent de lien entre les élèves et le conseil scolaires. Elles/Ils ne sont pas des membres officiels du conseil, mais ont en grande partie les mêmes droits et responsabilités. Les élèves-conseillères et élèves-conseillers participent aux réunions et comités du conseil. Elles/Ils proposent des résolutions pour faire avancer des dossiers et peuvent même voter (mais leur vote est non exécutoire). Les élèves-conseillères et élèves-conseillers permettent aux élèves de faire entendre leur voix au niveau du conseil scolaire.
- Tout comme l’élève-conseillère/élève-conseiller milite en faveur des élèves de l’école, les conseillères-élèves/élèves-conseillères/élèves-conseillers défendent les intérêts des élèves dans toutes les écoles du conseil scolaire.

3. Regroupés au sein de l’Association des élèves conseillers et conseillères de l’Ontario (OSTA-AECO), les élèves-conseillères/élèves-conseillers du secteur anglophone travaillent ensemble pour défendre certains dossiers au nom des élèves provenant des écoles anglophones de la province. C’est le Regroupement des élèves conseiller.ère.s francophones de l’Ontario (RECFO) qui élit des élèves-conseillères/élèves-conseillers afin de représenter les élèves du secteur francophone de la province. Ils ont également publié un communiqué de presse l’année dernière.

L’OSTA-AECO et le RECFO produisent ponctuellement des documents d’orientation pour exiger certains changements ou certaines améliorations au sein des conseils scolaires qu’ils représentent :

- Trois des documents d’orientation, sur les programmes de petits déjeuners, le climat et le bien-être des élèves, qui ont été créés par OSTA-AECO l’an dernier, sont disponibles en français ici : www.civix.ca/ressources
- Vous pouvez accéder au communiqué de presse, sur la réévaluation de l’Examen des installations, qui a été publié par RECFO l’an dernier ici : <https://www.recfo.ca/communiqués-de-presse>

4. Divisez les élèves en groupes et remettez à chacun un document de position à étudier afin de discuter et déterminer la position de l’OSTA-AECO ou du RECFO et les arguments qui pourraient exister contre la proposition (fiche 6.1). Les élèves auront l’occasion de réfléchir au sujet du document et ainsi de mieux comprendre les arguments qui étaient

ou qui contredisent la position présentée. Finalement, les élèves devront en venir à une décision d’équipe si elles/s’ils approuvent, ou non, le document de position. Fournissez à certains groupes le même document de position afin qu’elles/ils puissent comparer leurs décisions à la fin de l’exercice.

Note au personnel enseignant : Il pourrait se révéler nécessaire de simplifier la terminologie employée dans certains documents de position.

5. En classe, lancez la discussion suivante :

- Quelles sont les possibilités et quels sont les défis face à la prise de décisions de groupe ou collectives ?
- Comment prendre des décisions de groupe lorsque les membres du groupe ne sont pas tous d’accord ?
- Comment faire comprendre son point de vue à une personne avec qui l’on discute ?
- Comment pouvez-vous vous assurer que vous comprenez les points avec lesquels vous êtes en désaccord ?

SUIVI

1. À l’aide de la vidéo « Conseils scolaires en Ontario » (2:37 min) et les diapositives complémentaires, passez en revue le rôle et les responsabilités des conseillères/conseillers ainsi que la manière dont ils prennent leurs décisions.

2. Passez en revue le terme « politique ». Une politique est un énoncé d’intention ou d’action visant à atteindre certains résultats. Une politique fournit également des règles à suivre.

En groupes de deux, demandez aux élèves de réfléchir à certaines répercussions des décisions et politiques du conseil scolaire sur leur vie.

3. En petits groupes, demandez aux élèves de créer un profil pour leur conseillère/conseiller « idéal » au moyen du document 6.2 et de la fiche 6.3. Quelles caractéristiques personnelles, compétences, expériences et motivations correspondent à ce rôle ?

4. À partir du site internet de votre conseil scolaire, examinez la composition de votre conseil scolaire.

- Combien y a-t-il de conseillères/conseillers ?
- Combien y a-t-il d’élèves-conseillères/élèves-conseillers ?
- Votre conseil a-t-il des conseillères/conseillers des Premières Nations ?
- Pour les conseillères/conseillers élus aux élections municipales et scolaires, quels quartiers / municipalités représentent-ils ?
- Quels conseillères/conseillers représentent vous et votre famille ?

5. Passez en revue la liste des candidates et candidats qui se présentent pour votre conseil scolaire, sur le site internet suivant : <http://elections.ontarioschooltrustees.org/fr>

Note au personnel enseignant: Si les candidates/candidats de votre conseil scolaire sont élues/élus par acclamation, passez aux ‘activités alternatives’.

LEÇON 6 : CONSEILLÈRES/CONSEILLERS SCOLAIRES

6. Demandez aux élèves de se renseigner sur les candidates et les candidats en consultant les profils fournis sur le site internet ci-dessus, les sites internet des candidates/candidats ou les médias sociaux. Vous pouvez aussi consulter les sites internet des conseils scolaires pour voir si la candidate/le candidat est présentement une conseillère/un conseiller scolaire et qu'elle/il est dans la course pour être réélue/réélu. Si tel est le cas, le compte rendu des réunions précédentes du conseil sur le site internet peut vous donner une idée du type de motions que le conseil a proposé et peut-être quels sont ses intérêts. Cette activité peut être complétée par une méthode de casse-tête ou vous pouvez assigner une candidate/un candidat à chaque groupe et les présenter au reste de la classe.

7. Lancez une discussion sur les candidates et les candidats et demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions sur leur candidate/candidat idéal.

- Selon vous, quelle(s) candidate(s) ou quel(s) candidat(s) serait la meilleure conseillère ou le meilleur conseiller ? Pourquoi ?
- Quelle est la candidate/le candidat qui reflète le plus étroitement leur candidate/candidat idéal ? Demandez aux élèves de donner des exemples ou des faits.
- Considèreriez-vous vous présenter comme élève-conseillère ou élève-conseiller ? Pourquoi ?
- Dans quelle mesure êtes-vous engagé avec le conseil d'élèves ? Aimerez-vous être plus impliqué ?

Activités alternatives

A. Choisissez trois politiques du conseil scolaire ayant un impact direct sur les élèves. Demandez aux élèves de changer chaque politique à leur convenance et décrivez comment ce changement affecterait les élèves (tenez compte des avantages et des inconvénients potentiels). Demandez aux élèves de partager les changements qu'ils ont apportés et, en classe, déterminez les meilleurs amendements.

B. Si votre conseillère/conseiller scolaire a été acclamé, invitez-la/le dans votre classe pour une discussion sur les opportunités et les défis à venir au sein du conseil scolaire et encouragez les élèves à partager leurs idées et préoccupations. Vous pourriez également envisager d'encadrer la discussion sur certains des documents de synthèse publiés par l'OSTA-AECO et le RECFO ou les politiques spécifiques analysées dans l'activité ci-dessus.

CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES

Les conseillères/conseillers élus sont responsables face à la communauté scolaire et rapportent leurs préoccupations à la table du conseil. Mettez l'accent sur le fait que les élèves-conseillères/élèves-conseillers agissent à titre de représentantes/représentants des élèves à la table du conseil scolaire.

Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'elles/ils souhaiteraient changer ou améliorer relativement à l'expérience scolaire des élèves du conseil et de communiquer cette intention à leur conseillère ou le conseiller scolaire nouvellement élu. Il peut s'agir d'une lettre, vidéo, de diapositives ou d'un document multimédia.